



## Communiqué

### Loi relative au droit à l'aide à mourir La fin de vie : un enjeu de liberté, de dignité et de laïcité

Paris, le 25 juin 2026

Le Grand Orient de France exprime le souhait que la nouvelle lecture de la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir, ayant débuté le 22 juin 2026, marque une étape décisive et soit couronnée de succès.

La question de la fin de vie ne saurait être réduite à un débat technique ou médical. Elle engage notre conception même de la liberté individuelle, de la dignité humaine et du rôle de la loi dans une République laïque. De même, elle ne peut être l'otage de certains lobbys religieux, rétifs à toute évolution en matière de droits et liberté pour l'individu. En l'état actuel du droit, les citoyens demeurent privés de la possibilité de choisir les conditions de leur départ, en contradiction avec l'un des principes fondateurs de notre pacte républicain : la liberté de conscience, garantie par la laïcité.

Celle-ci protège précisément le droit de croire comme celui de ne pas croire, sans que des dogmes - qu'ils soient religieux, philosophiques ou politiques - ne s'imposent à la collectivité.

Depuis plus de quarante ans, des propositions de loi se succèdent pour répondre à une attente sociale croissante. Pourtant, malgré les avancées observées dans de nombreux pays européens, la France peine à concilier humanisme et modernité. Le rejet actuel ne fait que prolonger une souffrance évitable pour des milliers de personnes confrontées à des maladies incurables ou à des douleurs insupportables. Les malades ne peuvent plus attendre.

Le Grand Orient de France rappelle que la liberté de conscience ne constitue pas un simple principe abstrait, mais un véritable moteur du progrès social. Elle impose à l'État de garantir à chacun le droit de vivre - comme de mourir - dans la dignité, sans qu'aucune conception morale particulière ne puisse être érigée en norme commune. Refuser l'aide à mourir, c'est aussi refuser de reconnaître que la liberté s'étend jusqu'au terme de la vie.

Nous appelons solennellement les parlementaires à trouver le chemin du courage politique. La loi doit être un outil d'émancipation, non un instrument de contrainte.

Le GODF soutiendra sans réserve toute initiative visant à permettre enfin l'adoption d'un texte ambitieux, respectueux des convictions de chacun et protecteur des plus vulnérables.

La liberté n'est pas une option, la dignité non plus.

Contact presse :  
[fabrice.millon@godf.org](mailto:fabrice.millon@godf.org)  
0675214966

Association loi 1901  
Déclarée le 3 janvier 1913  
à Paris

SIRET 784 411 571 00010

APE 9499Z

**Pierre BERTINOTTI**  
Grand Maître du Grand Orient de France

16, rue Cadet - 75009 Paris